

Chômage : vraie fausse baisse

Michel Husson, *Rouge* n°2147, 23 février 2006

Après les « réformes » des retraites et de la Sécu, l'offensive néolibérale, très structurée, avance sur tous les fronts et menace les conditions d'emploi de la très grande majorité des salariés de ce pays. Le gouvernement précarise le travail, notamment via le CPE et le CNE, et fait mentir les chiffres du chômage.

Sous prétexte de fluidifier l'emploi, l'ensemble du marché du travail est précarisé et, sous prétexte de dette excessive, des réductions d'effectifs dans la fonction publique sont programmées. La stratégie du gouvernement fonctionne dans tous ces domaines en deux temps. D'abord, le fonctionnement du modèle social est déstabilisé. Puis vient le second temps, qui vise à faire passer des mesures conduisant à la mise en place d'un modèle régressif. Dans le cas du code du travail, le gouvernement multiplie les statuts et il lance, simultanément, un chantier de réunification sur la base d'un nouveau « CDI » universel et dévalué, qui devrait aboutir cet été. Même chose pour la dette. Après avoir fabriqué du déficit à coup de baisses d'impôts, le principe de remplacement d'un départ à la retraite sur deux est introduit : le gouvernement travaille ainsi sur une hypothèse de près de 300 000 suppressions d'emplois publics. Les « réformes » des retraites et de la Sécu fonctionnent sur le même schéma : les recettes sont bloquées et un processus de « réforme permanente » est enclenché, conduisant à remettre en cause périodiquement les droits acquis et à élargir progressivement le champ de l'initiative privée.

Les divergences à l'intérieur de la bourgeoisie ne sont que des différences d'appréciation sur la faisabilité politique, et donc sur le calendrier : elles ne portent pas sur les objectifs à atteindre. Le patronat trouve que l'on ne va pas assez vite, c'est son job. Sarkozy affirme le projet d'une « rupture » avec le modèle social, c'est son profil. Villepin prétend vouloir le préserver tout en le détricotant. Et les empoignades européennes sur le Pacte de stabilité ne sont qu'une négociation entre acolytes, où la France et l'Allemagne demandent un peu plus de temps pour atteindre leurs objectifs communs.



Le gouvernement de Villepin met en avant la diminution de 127 000 du nombre de chômeurs entre décembre 2004 et décembre 2005. Mais cette baisse (toute relative) est un mystère : il n'y a que 62 000 créations d'emplois sur cette période. Pour y voir plus clair, il faut d'abord mettre le nez dans les chiffres de l'ANPE : on y voit que les entrées au chômage sont restées égales, et que ce sont les sorties plus rapides qui expliquent la baisse du chômage. L'analyse des motifs montre que les sorties supplémentaires sont, pour un quart environ, des reprises d'emploi ou des entrées en stage et pour les trois-quarts restants des absences au contrôle. Le mécanisme essentiel n'est pas celui des radiations mais celui des absences au contrôle, qui ont augmenté au dernier trimestre 2005 de 18 % par rapport au dernier trimestre 2004. Il faut y voir l'effet dissuasif du renforcement des contrôles sur les chômeurs.

Le « recul du chômage »

Le gouvernement a, bien sûr, une autre explication : il s'agirait de chômeurs qui ont retrouvé un emploi ailleurs. Mais où ? Ces emplois auraient été créés dans les secteurs non marchands ou dans les entreprises de moins de dix salariés, voire au marché noir, que les statistiques ont du mal à appréhender. Pour mieux valider cette explication, le gouvernement mène d'ailleurs une offensive de dénigrement de ses services statistiques (Insee ou ministère de l'Emploi), taxés d'incompétence dans la défense et l'illustration de l'optimisme officiel.

Or, aucun des outils disponibles ne fait état de montée en puissance dans ces différents secteurs. La hausse des nouveaux contrats aidés du secteur non marchand « ne parvient pas à compenser la baisse des anciens », note l'Insee. La volonté du gouvernement de « faire parler » les statistiques est bien illustrée par le chiffre proclamé de 278 000 contrats nouvelles embauches (CNE). Or, il a été inventé à partir de coups de sonde aléatoires et ne porte que sur des déclarations d'intention.

Une autre piste renvoie à la démographie. Avec le départ à la retraite des « baby boomers » (on est à 60 ans de 1945), la population active n'augmenterait, selon l'Insee, que de 67 000 en 2005 contre 108 000 en 2004. Mais il ne s'agit pas d'un phénomène purement démographique : il renvoie, au moins pour l'instant, aux dispositifs de retraite anticipée qui, toujours selon l'Insee, concerneraient 75 000 personnes en 2005.

Faute d'informations statistiques complètes, le mystère ne pourra être tiré au clair que dans plusieurs mois. Mais le tableau d'ensemble qui se dégage est d'ores et déjà suffisamment précis : contrairement à la fable officielle, le recul du chômage ne vient pas de créations d'emplois engendrées par les nouveaux contrats, mais de sorties accélérées de la population active, en partie par durcissement des contrôles sur les chômeurs, et en partie par des sorties plus nombreuses à la retraite.

Vers la pleine précarité

On ne peut comprendre la politique du gouvernement si l'on pense qu'elle vise réellement à améliorer la situation de l'emploi. L'austérité salariale ou budgétaire et l'encouragement à une augmentation de la durée du travail vont manifestement dans la mauvaise direction. Le but n'est pas de créer des emplois, mais de bouleverser radicalement la structure de l'emploi dans le sens d'une précarisation généralisée. Le cynisme des libéraux atteint ici des sommets : ils ont le culot de prétendre, contre toute logique, que la multiplication des contrats précaires va créer des emplois et que la généralisation de la précarité va la faire reculer.

Dans le cas du CNE, c'est évidemment l'effet d'aubaine qui va l'emporter : entre recruter en CNE ou en contrat première embauche (CPE), plutôt qu'en CDI ou même en CDD, les patrons ne vont pas y regarder à deux fois. Ces nouveaux contrats vont donc forcément faire du chiffre. Mais il est frappant de constater que des économistes, pourtant peu suspects d'être hostiles par principe aux politiques libérales, émettent les plus grandes réserves sur leur potentiel. Dans sa dernière note de conjoncture, l'Insee écrit : « Dans la mesure où ils réduisent les coûts d'ajustement, ces contrats pourraient entraîner une plus grande volatilité de l'emploi, avec des créations plus nombreuses lorsque la demande croît et des destructions elles aussi plus nombreuses lors des phases de ralentissement ou de baisse de la demande. Une hausse du niveau moyen de l'emploi est également possible, mais son ampleur est difficile à estimer par avance. » En clair : si la croissance repart, les embauches précaires vont augmenter, puis se dégonfler encore plus au prochain ralentissement économique.

CDI en ligne de mire

Il y a manifestement un calcul électoral de la part du gouvernement : avec un peu de chance, la montée des nouveaux contrats et le ralentissement de la population active pourraient prolonger la tendance à la baisse du chômage, au moins jusqu'à l'élection présidentielle de 2007. Ensuite, viendrait un éventuel retournement et, avec lui, le véritable bilan. Mais, entre-temps, le bénéfice politique aura été emmagasiné. Cependant, les intentions du gouvernement vont beaucoup plus loin que ce calcul. L'ensemble de ses mesures conduit à un remodelage complet du marché du travail. Les ordonnances du mois d'août dernier, le CNE, le CPE - sans oublier le contrat senior et les nouveaux emplois services - dessinent une véritable stratégie d'encercllement. Le gouvernement s'attaque aux secteurs les moins à même de se défendre, entoure le noyau dur du CDI d'une périphérie précarisée, et cherche à monter les uns contre les autres pour porter l'estocade en s'attaquant à sa cible principale : le CDI.

Cette stratégie réfléchie n'est, heureusement, pas forcément gagnante. Si l'attaque frontale contre le contrat de travail est ouverte, elle risque de faire perdre au gouvernement le bénéfice (au demeurant douteux) de la baisse du chômage. Sous Jospin, le nombre de chômeurs avait baissé de 900 000 sans que cela contrebalance, auprès des travailleurs, les ravages de sa politique de flexibilisation. La tactique de grignotage est efficace, mais il faut bien qu'elle débouche sur la remise en cause globale des contrats de travail. Or, cette globalisation risque de faire naître une riposte tout aussi globale.

C'est donc sur le front de l'emploi que va se dénouer cette période de tensions et d'incertitudes : ce sera l'attente résignée des échéances électorales ou le basculement vers un mouvement d'ensemble. Dans ce contexte, la mobilisation contre le CPE revêt une importance cruciale, et il faut donc tout faire pour l'élargir à une riposte unitaire des salariés, qui sont les prochains clients des plans gouvernementaux.

Les chiffres du chômage

La statistique officielle correspond aux demandes d'emploi en fin de mois de la catégorie 1 (DEFM1), qui étaient au nombre de 2,382 millions en décembre 2005. Il faut leur ajouter d'autres catégories. Les DEFM2 (0,438 million) recherchent un emploi à durée indéterminée à temps partiel ; les DEFM3 (0,313 millions) recherchent un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier. Les catégories 6, 7 et 8 (0,679 million) correspondent aux trois précédentes mais concernent des personnes à la recherche d'un emploi ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois.

En privilégiant la catégorie 1, l'Anpe laisse donc de côté les aspirants à un CDD ou à un temps partiel, alors que leur emploi sera compté en tant que tel s'ils en retrouvent un. Elle ne prend pas non plus en compte les travailleurs qui veulent sortir d'un temps partiel contraint. En corrigeant ces distorsions, on arrive à un total réel de 3,812 millions de demandeurs d'emplois en décembre 2005. Certes, cet effectif a baissé de 136 000 personnes sur les douze derniers mois, mais la situation reste tout aussi désastreuse.

Croissance et emploi

On peut distinguer deux sous-périodes sur la dernière décennie. De 1996 à 2001, l'emploi augmente de près de 2 millions dans le secteur concurrentiel (de 13,5 millions en mars 1996 à 15,4 en juin 2001). Dans le même temps, le nombre de chômeurs (DEFM1) baisse de près de 1 million, passant de 3 à 2,1 millions. Le taux de chômage recule de manière sensible : de 12,1 % à 8,6 %.

Entre 2001 et 2005, la situation se retourne totalement. La progression annuelle du PIB se ralentit : de 2,9 % entre mars 1996 et juin 2001, elle passe à 1,5 % entre juin 2001 et décembre 2005. L'emploi stagne (15,47 millions en juin 2001 et 15,4 en juin 2005) et le nombre de chômeurs augmente de 360 000 (2,1 millions en juin 2001 et 2,4 en juin 2005). Le taux de chômage effectue un nouveau bond en avant, passant de 8,6 % à 10,1 %. Ensuite, il se met à entamer sa baisse paradoxale à partir d'avril 2005.

Ce qui est nouveau, c'est que le ralentissement de la croissance joue à plein : entre les deux sous-périodes, le taux de croissance du PIB baisse de deux points, et celui de l'emploi de 1,8. Autrement dit, le « cycle de productivité » n'a pas joué : en règle générale, la productivité augmente plus vite quand la croissance est soutenue, et vice-versa. Si elle s'était comportée comme lors des cycles précédents, elle aurait dû fléchir plus nettement et l'économie aurait pu continuer à créer des emplois. Certes, il s'agit d'évaluations virtuelles, mais elles permettent de prendre la mesure d'une rupture de comportement significative : les employeurs ont serré leurs effectifs, cherchant en quelque sorte à prendre leur revanche sur les créations d'emplois qui leur avaient été imposées lors du passage aux 35 heures.